

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
CCDC_250710_083

portant sur

---

## **AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CONDUITE D'ADDUCTION DES SOURCES DE PAYROL AU RÉSERVOIR DE MAYRES SUR LA COMMUNE DE LODÈVE**

---

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Président n°CCDC\_240131\_006 du 31 janvier 2024 relative à l'attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable : conduite d'adduction des sources de Payrol au réservoir de Mayres sur la commune de Lodève

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer, en cours d'exécution, des prestations supplémentaires au marché relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable : conduite d'adduction des sources de Payrol au réservoir de Mayres sur la commune de Lodève,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prolonger le délai d'exécution des travaux de deux mois et demi,

### **DÉCIDE**

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable : conduite d'adduction des sources de Payrol au réservoir de Mayres sur la commune de Lodève avec la SARL Baldare, afin d'effectuer des prestations supplémentaires, rendues nécessaires en cours d'exécution du marché et de prolonger le délai d'exécution des travaux de deux mois et demi, ce qui porte le délai d'exécution des travaux à sept mois et demi à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations,

- **ARTICLE 2** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à vingt-neuf-mille-cent-neuf euros Hors Taxes (29 109,00 € HT) soit trente-quatre-mille-neuf-cent-trente euros et quatre-vingt-centimes Toutes Taxes Comprises (34 930,80 € TTC) introduit un écart de trois virgule quatre-vingt-un pourcent (3,81%), par rapport au montant du marché initial, le portant ainsi à sept-cent-quatre-vingt-treize-mille-trois-cent-quatre-vingt-un euros et soixante-dix centimes HT (793 381,70 € HT) soit neuf-cent-cinquante-deux-mille-cinquante-huit euros quatre centimes TTC (952 058,04 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20250710-lmc119921-AR-1-

1  
Date de télétransmission : 10/07/25  
Date de publication : 16/07/2025  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix juillet deux mille vingt-cinq,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS  
AVENANT N°1

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Espace Marie-Christine Bousquet  
1 place Capitaine Francis-Morand  
34700 Lodève  
Tél : 04 11 95 04 11

**B - Identification du titulaire du marché public**

SARL BALDARE  
18 Route de Lodève  
34520 ST PIERRE DE LA FAGE  
Tél : 04 67 44 60 42

**C - Objet du marché public**

- Objet du marché public:

**Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable :  
conduite d'adduction des sources de Payrol au réservoir de Mayres  
Ville de LODEVE**

- Date de la notification du marché public : 29/02/2024
- Durée d'exécution initiale du marché public : 5 mois y compris période de préparation

Il convient de prendre en compte les différents ordres de service suivants :

- OS N° 1 : Démarrage des prestations le 1er mars 2024 pour 5 mois
- OS N° 2 : Arrêt du chantier 14/08/2024
- OS N° 3 : Redémarrage du chantier 9/09/2024
- OS N° 4 : Arrêt de chantier 16/09/2024
- OS N° 5 : Redémarrage du chantier 9/10/2024
- OS N° 6 : Arrêt du chantier à compter du 20/11/2024

La réalisation des prestations supplémentaires, objet du présent avenant nécessite un délai d'exécution complémentaire de 2.5 mois portant le nouveau délai global d'exécution à 7.5 mois y compris période de préparation mais sans compter les périodes d'arrêt / reprise sus-citées.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la fin des prestations était prévue pour le 03/12/2024 mais le chantier étant à l'arrêt depuis le 20/11/2024 suite à l'OS N°6, il reste donc à ce jour 13 jours d'exécution à réaliser qui démarreront après la validation de cet avenant et l'émission de l'OS N°7.

- Montant initial du marché public (offre base) :
  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : 764 272.70 €
  - Montant TTC : 917 127.24 €

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant conclu conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique, précisant que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194 -7 sont remplies.

Dans le cadre du marché des Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable : conduite d'adduction des sources de Payrol au réservoir de Mayres - Ville de LODEVE, des adaptations et mises à jour du projet se sont avérées nécessaires compte tenu des circonstances particulières décrites ci-dessous :

- Fourniture et pose REDUCTEUR DE PRESSION DESBORDES 11EP DN15 MALE/FEMELLE EL
- Réducteur de pression - Chemin de la solitude
- By-pass du réseau Bas Service
- Suppression By-pass adduction Haut Service
- Raccordement au réseau amont existant
- Raccordement au réseau aval existant
- Plus-value pour branchement dont la longueur est supérieure à 6 ml

Ces adaptations au marché, objet du présent avenant ont modifié plusieurs quantités initialement prévues entraînant une moins-value sur le montant global du marché de 23 852.00 €.

Néanmoins afin de permettre la rémunération du titulaire conformément à ces adaptations, il convient également d'introduire au marché des prix nouveaux, lesquels s'ajouteront à ceux prévus dans le Bordereau des Prix Unitaires.

PN	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
PN01	Fourniture et pose REDUCTEUR DE PRESSION DESBORDES 11EP DN15 MALE/FEMELLE EL	u	25	78,00	1 950,00
PN02	Réducteur de pression - Chemin de la solitude	f	1	3 506,00	3 506,00
PN03	By-pass du réseau Bas Service	f	1	4 920,00	4 920,00
PN04	Suppression By-pass adduction Haut Service	f	1	3 200,00	3 200,00
PN05	Raccordement au réseau amont existant	f	7	1 400,00	9 800,00
PN06	Raccordement au réseau aval existant	f	4	1 400,00	5 600,00
PN07	Plus-value au prix n°3.14 pour branchement dont la longueur est supérieure à 6 ml	ml	205,	117,00	23 985,00

TOTAL MOINS-VALUE HT	-	23 852.00 €
TOTAL PLUS-VALUE HT		52 961.00 €
<b>TOTAL AVENANT HT</b>		<b>29 109.00 €</b>
<b>TOTAL AVENANT TTC</b>		<b>34 930.80 €</b>

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 29 109.00 €
- Montant TTC : 34 930.80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3.81 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 793 381.70 €
- Montant TTC : 952 058.04 €

■ Incidence de l'avenant sur les délais de réalisation :

L'avenant a une incidence sur les délais d'exécution du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)